FORMATION ÉQUIPIER DE PREMIÈRE INTERVENTION

Finalité : Permettre aux salariés désignés d'agir rapidement, en sécurité et de façon coordonnée face à un départ de feu, avec les moyens de première intervention disponibles dans l'établissement, sans se substituer aux services de secours.



Durée	4 heures pédagogiques, hors pauses	**Effectif conseillé**	4 à 10 participants
Modalité	Présentiel sur le site client	**Public**	Salariés désignés EPI
Prérequis	Aucun	**Lieu**	Intra-entreprise à La Réunion
Validation	Attestation de fin de formation	**Maintien des acquis**	À définir selon les risques et l'organisation du site

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier les conditions d'apparition et de propagation d'un incendie ainsi que les risques propres à l'établissement.
- Déclencher l'alarme, transmettre une alerte complète et appliquer les consignes internes.
- Choisir le moyen de première intervention adapté à la situation et l'utiliser en respectant les règles de sécurité.
- Intervenir en binôme ou en équipe, rendre compte de la situation et faciliter l'arrivée des secours extérieurs.
- Reconnaître les limites d'une intervention et décider d'un repli immédiat lorsque la sécurité n'est plus garantie.

COMPÉTENCES VISÉES

À l'issue de la formation, le participant doit être capable d'analyser un départ de feu, de protéger sa propre sécurité, de donner l'alarme et l'alerte, puis d'engager une action de première intervention adaptée uniquement si les conditions le permettent.

DÉROULÉ DE LA FORMATION

Durée	Séquence	Contenu	Méthodes
15 min	**Accueil et positionnement**	Présentation des objectifs. Recueil des attentes, des expériences et des risques particuliers du site. Vérification des consignes connues.	Échanges dirigés et questions diagnostiques
40 min	**Comprendre le phénomène incendie**	Triangle du feu. Combustion et propagation. Causes fréquentes en entreprise. Dangers des fumées. Classes de feu et situations particulières, dont électricité, gaz et batteries lithium-ion.	Apports illustrés, analyse de situations
30 min	**Organisation de la première intervention**	Rôle et limites de l'EPI. Alarme, alerte et informations à transmettre. Priorité à la sauvegarde des personnes. Coordination, compte rendu, accueil des secours et règles de repli.	Étude des consignes internes et cas concrets
35 min	**Moyens de première intervention**	Extincteurs et, si présent, RIA. Agents extincteurs, pictogrammes, portée, durée d'utilisation, distance d'attaque, approche et contrôle après extinction. Choix du moyen adapté.	Démonstration et exercices de choix
90 min	**Pratique sur feux simulés**	Prise en main et déclenchement. Positionnement en sécurité. Attaque d'un départ de feu avec le moyen approprié. Intervention coordonnée, surveillance, repli et compte rendu. Chaque participant manipule un extincteur et est évalué en situation.	Démonstration, entraînement individuel, scénarios et évaluation
20 min	**Reconnaissance du site**	Repérage des alarmes, moyens d'extinction, coupures d'urgence, cheminements, zones à risques et accès des secours. Adaptation à l'organisation réelle de l'établissement.	Visite commentée ou analyse du plan du site
10 min	**Évaluation et synthèse**	Bilan des mises en situation, questions de contrôle, correction des écarts et rappel des conduites à tenir.	Évaluation pratique et orale

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Alternance d'apports courts, d'échanges, de démonstrations et d'exercices pratiques contextualisés.
- Support visuel, consignes et plans de l'établissement, extincteurs pédagogiques ou appareils du site autorisés à l'emploi.
- Générateur de flammes ou dispositif de simulation sécurisé, zone pratique balisée et équipements adaptés aux conditions de réalisation.
- RIA intégré à la séquence uniquement si l'établissement en est équipé et si les conditions techniques permettent sa mise en œuvre en sécurité.

ENCADREMENT

La formation est animée par un formateur compétent en sécurité incendie et en pédagogie, disposant d'une expérience adaptée aux risques et aux moyens de première intervention abordés.

ÉVALUATION ET VALIDATION

- Évaluation diagnostique au démarrage afin d'adapter les exemples et les exercices.
- Évaluation formative tout au long de la session par questionnement, observation et correction immédiate.
- Évaluation individuelle lors des mises en situation : alarme et alerte, choix du moyen, sécurité de l’approche, utilisation, coordination et décision de repli. Les acquis et les points à renforcer sont consignés par le formateur dans une grille d’observation.
- Remise d’une attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l’action. Le suivi de la participation est assuré par émargement. Cette formation ne délivre ni diplôme ni habilitation réglementaire.

ORGANISATION ET SÉCURITÉ DE LA PARTIE PRATIQUE

L'établissement transmet avant la formation ses consignes incendie, les risques particuliers, les moyens disponibles et les contraintes du site. La pratique est organisée dans une zone autorisée et sécurisée. Le formateur peut adapter, reporter ou interrompre un exercice si les conditions météorologiques, techniques ou humaines ne permettent pas sa réalisation sans risque.

ACCESSIBILITÉ

Pour toute demande d'aménagement, contacter Bruno CHAUMETTE au 06 24 53 04 99 avant l'inscription. Les besoins sont étudiés avec le bénéficiaire afin de définir les adaptations possibles des supports, des exercices et des conditions d'accueil, en préservant la sécurité. Si nécessaire, une orientation vers un interlocuteur spécialisé est proposée.

RÉFÉRENCE RÉGLEMENTAIRE ET PRÉVENTION

Code du travail, notamment articles R. 4227-28, R. 4227-29, R. 4227-38 et R. 4227-39. Ressources INRS sur l'incendie au travail, l'intervention et les consignes de sécurité. Des prescriptions complémentaires peuvent s'appliquer selon l'activité, le classement de l'établissement et les risques particuliers.

CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE

Accès et inscription	Demande par téléphone ou via le formulaire du site. Analyse du besoin, proposition de devis et confirmation de la date avec le client.	**Tarif**	Sur devis selon l'effectif, le lieu et les moyens mobilisés.
Documents remis	Support et attestation aux participants ; copie de l'émargement au client.	**Contact**	**Bruno CHAUMETTE** **Tel : 06.24.53.04.99** **Mail :** contact@ap-formation-reunion.re
Délai d'accès	Le délai prévisionnel entre la demande et le début de la formation est précisé dans le devis, selon les disponibilités et les contraintes du site.	**Date de session**	Convenue avec le client et confirmée avant la formation.